



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 118 – 23 juin

### Faits saillants

- Nouvelle hausse du taux directeur de la BNS à 1,75 % (+25 pnb)
- Approbations de la réforme fiscale de l'OCDE et de la loi climat
- Rejet d'un alignement sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 22/06	Var. vs 15/06
EUR/CHF	0,9827	+0,4 %
USD/CHF	0,8940	-1,0 %
SMI	11 180	-1,1 %
Taux 10a	0,939 %	-10 pb

### Guerre en Ukraine

**Reconstruction de l'Ukraine :** A l'occasion de la deuxième conférence des donateurs pour la reconstruction de l'Ukraine, qui s'est tenue cette semaine à Londres, la Suisse a soutenu le projet pilote de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) visant à assurer les investissements privés vers l'Ukraine contre les risques liés à la guerre (« Ukraine Recovery Guarantee Facility »). La Banque mondiale estime les dommages subis jusqu'en février 2023 à plus de 400 Mds CHF, et les besoins immédiats à 14 Mds CHF.

### Macroéconomie

**Commerce extérieur :** Corrigées des variations saisonnières et de l'inflation, les exportations ont progressé de +4,5 % en mai, compensant le net repli observé le mois précédent (-5,9 %), tandis que les importations sont restées stables (-0,1 %). Sur le mois, l'excédent de la balance commerciale s'élève à 4,3 Mds CHF.

**Politique monétaire :** La Banque nationale suisse (BNS) a, comme anticipé, poursuivi le resserrement de sa politique monétaire en relevant de 25 points de base son taux directeur à 1,75 %. La BNS confirme ainsi la priorité accordée à la lutte contre les pressions inflationnistes, toujours présentes en dépit de la décélération ces dernières semaines de la hausse des prix, favorisée notamment par le recul des prix des produits pétroliers et du gaz naturel. La nouvelle prévision d'inflation de la BNS pour 2023 a été revue à la baisse, à +2,2 % contre +2,6 % précédemment. L'institution demeure néanmoins prudente quant aux projections de moyen terme, compte tenu du maintien des effets de second tour, de la hausse du prix de l'électricité et des loyers et d'une inflation importée plus durable que prévu. Dans ce cadre, la BNS projette un taux d'inflation de +2,2 % en 2024 (contre une anticipation précédente de +2,0 %), puis de +2,1 % (contre +2,0 %) en 2025. Face à ces perspectives, la BNS pourrait procéder à de nouveaux rehaussements, graduels, du taux directeur au cours des prochains mois.

La BNS a par ailleurs indiqué poursuivre l'orientation de sa politique de change caractérisée par la vente de devises sur les marchés afin de maintenir un franc suffisamment fort pour faire face à l'inflation importée. Elle s'inquiète enfin de la persistance de plusieurs grands risques pesant sur les scénarii de croissance et d'inflation, au premier rang desquels l'approvisionnement énergétique encore très incertain de l'Europe pour l'hiver prochain. Pour cette année, la BNS projette une croissance modeste d'environ +1 %.

Par ailleurs, le Trésor américain a décidé lors de sa revue biannuelle des développements de politique économique internationale et de politique de change des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, de maintenir la Suisse sur sa « liste de surveillance », en mettant néanmoins fin à son « analyse approfondie ». L'administration américaine reste préoccupée par l'excédent du compte courant mondial de la Suisse de 10,1 % du PIB, dépassant de loin le seuil de 3 % au-delà duquel elle en estime le niveau excessif.

**Fiscalité** : Dimanche 18 juin dernier, le peuple suisse a approuvé, à une très large majorité, de près de 80 % des voix, la réforme fiscale de l'OCDE et du G20 sur l'imposition minimale des multinationales. La Suisse pourrait ainsi devenir l'un des premiers pays à l'appliquer, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Près de 200 entreprises suisses et 2 000 filiales étrangères seraient concernées par le nouvel impôt, qui pourrait générer entre 1 et 2,5 Mds CHF de recettes supplémentaires par an. Les débats s'orientent désormais sur l'allocation des revenus additionnels à des mesures de promotion de l'attractivité de la place économique pour les entreprises et les travailleurs.

**Commerce** : La Journée du Commerce du 16 juin dernier à Berne a été l'occasion pour les participants de dresser un état des lieux de l'économie suisse et de ses perspectives. Sans avoir déployé des mesures d'aides supplémentaires, la Suisse a été jusqu'à présent protégée d'un net ralentissement conjoncturel – illustrant la solidité des fondamentaux de l'économie. Néanmoins, le secteur privé se montre préoccupé par différents dossiers : (i) l'enlisement des relations UE-Suisse ; (ii) l'absence de sécurisation de l'approvisionnement énergétique ; (iii) le retour des grands plans de politique industrielle au sein des pays partenaires depuis la pandémie perçus comme une source potentielle d'entraves à la concurrence pour les entreprises suisses à l'international et enfin (iv) la pénurie de main d'œuvre qualifiée, en particulier dans l'industrie.

## Secteur financier

**Crédit Suisse/UBS** : La conseillère fédérale aux Finances, Karin Keller-Sutter, représentera le Gouvernement devant la commission d'enquête parlementaire (CEP) instituée afin d'établir les responsabilités des autorités dans la fusion opérée en urgence de Credit Suisse avec UBS. Cette CEP sera la 5<sup>ème</sup> de l'histoire politique suisse.

## Secteurs non financiers

**Climat** : La population suisse a approuvé à 59 % des suffrages la loi sur le climat et l'innovation, qui inscrit dans la loi l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050, six ans après l'adoption de la Stratégie énergétique 2050. Cette acceptation sécurise ainsi le dispositif de soutien financier de la Confédération en faveur de la transition énergétique des bâtiments, soit 200 M CHF/an sur 10 ans, qui s'ajoutent aux aides des cantons, ainsi que l'enveloppe de 1,2 Md CHF sur 6 ans dédiée au soutien à l'innovation technologique.

**Energie** : Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le projet de loi pour l'accélération des procédures de planification et de construction des centrales solaires, éoliennes et hydroélectriques « d'intérêt national » (production moyenne attendue supérieure à 20 GWh/an). Pour cela, la commune et le canton devraient délivrer une autorisation unique, limitant de facto le nombre de recours possibles. Les procédures judiciaires seraient également limitées à 180 jours, et seules les organisations nationales telles que WWF ou Pro Natura seraient autorisées à déposer un recours. Les cantons et les communes concernées par un projet énergétique conserveraient leur qualité pour recourir.

**Recherche** : Le Conseil Fédéral ambitionne d'étendre le programme d'encouragement de la recherche suisse sur la transition énergétique (SWEET) aux thématiques de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, de stockage de l'énergie et de la décarbonation de l'économie. Lancé début 2021, ce programme a déjà financé 7 projets de recherche appliquée issus de la collaboration du monde académique, des institutions publiques et de l'économie privée grâce à un crédit d'engagement de 136 M CHF sur la période 2021-2032. L'élargissement vers le programme « SWEETER » devrait permettre de fournir rapidement des réponses précises aux questions liées à la sécurité d'approvisionnement du pays. Un crédit d'engagement supplémentaire de 135 M CHF est prévu pour abonder le programme.

**Relations UE-Suisse :** La Suisse a annoncé qu'elle ne s'alignerait pas, à ce stade, sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE, en raison de ses « risques réglementaires et commerciaux ». A compter de 2026, ce mécanisme introduira une taxe à l'importation dans plusieurs secteurs à forte intensité énergétique afin de compenser les différences de tarification du carbone entre l'UE et l'étranger, et donc de lutter contre les fuites de carbone (délocalisation hors de l'UE de la production fortement émettrice, et réimportation). Les biens exportés vers l'UE seront ainsi couverts par une tarification carbone équivalente à celle s'appliquant à la production de ces mêmes biens au sein de l'UE dans le cadre du système d'échange de quotas d'émissions (SEQE), auquel le système suisse de quotas d'émissions est rattaché. Le Conseil fédéral entend développer le SEQE suisse parallèlement à celui de l'UE, afin de pouvoir maintenir le couplage des deux systèmes et permettre aux marchandises suisses d'être exemptées du MACF.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)